

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4564 - Mercredi 14 Février 2024 - Prix : 200 Fc

JUSTICE

Le directeur de cabinet du ministre des finances arrêté pour détournement de fonds



Isihaka Himidi, directeur de cabinet
du ministre des finances

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

**Les femmes doivent s'épanouir
à travers les STEM**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

LIBRE OPINION

Réponse à la Déclaration de M. Gerard Darmanin sur le droit de sol à Mayotte

D'emblée je dois dire que tous les maux et les malheurs qui frappent l'île comorienne de Mayotte ne connaissent qu'un seul responsable : l'administration française ou plutôt les gouvernements successifs français depuis l'occupation illégale de cette île par la France au lendemain de la Déclaration de notre indépendance en 1975. Ces gouvernements successifs ont ignoré les résolutions pertinentes de l'ONU condamnant cette occupation illégale et demandant à la France d'entrer en négociation avec les Comores en vue de la réintégration de l'île comorienne de Mayotte dans son ensemble naturel.

Les gouvernements français pour pétrer leur occupation de Mayotte avaient promis monts et merveilles à la population mahoraise si elle s'accroche à la France. De Collectivité territoriale l'île devient Collectivité Départementale. Pendant tout ce laps de temps qui a duré entre les deux statuts donnés à l'île rien n'a été fait et les promesses n'ont pas été tenues. Les frustrations de nos compatriotes de Mayotte ont commencé, poussées par un taux de chômage chronique et inquiétant, un cout de vie cher et surtout

l'inégalité des droits sociaux entre les soi-disant français de Mayotte, français de La Réunion et français dits métropolitains. Tous ces ingrédients ont renforcé les mécontentements des Mahorais. Pour calmer les esprits le Président Sarkozy avait promis aux mahorais d'ériger la Collectivité Départementale en vrai Département d'outre mer avec tout ce que cela implique comme avantages sociaux. C'est ainsi qu'en mars 2009 un référendum illégal, condamné par l'ONU et l'UA, sur la Départementalisation de Mayotte a été organisé et en Mars 2011 l'île comorienne de Mayotte est érigée en un pseudo 101eme DOM. Encore les promesses des monts et merveilles n'ont pas été tenues et les mécontentements sont exaspérés par la venue massive des chercheurs d'asile venant de l'Afrique orientale et centrale et les autres comoriens des autres îles sœurs qui se déplacent naturellement d'une partie de leur territoire à une autre. Le Gouvernement français a osé qualifier ces comoriens de clandestins. Peut-on être clandestin chez soi ? Pour nous comoriens les clandestins à Mayotte sont les français qui occupent illégalement cette île comorienne.



Ambassadeur Ahmed Thabit.

La déclaration du ministre français de l'intérieur M. Gerard Darmanin sur la suppression du droit du sol à Mayotte n'est pas du tout un événement. Elle n'est pas non plus étonnante car pour nous

Darmanin, vient de ce fait nous confirmer et abonder dans notre sens, que Mayotte n'est pas française et ne peut pas être française. Si aujourd'hui le droit du sol existe sur l'ensemble du territoire français y compris dans les Départements et Territoires d'outre mer (DOM et TOM) sauf à Mayotte, cela montre clairement que la le Ministre Darmanin reconnaît implicitement que l'île de Mayotte n'est pas et ne peut pas être la France comme le stipule l'article 1er de la constitution française « La France est une République indivisible (...) Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens... ».

Pour trouver une solution définitive aux problèmes causés par la France dans l'île comorienne de Mayotte, le Président Macron devrait, comme il a été demandé dans plusieurs résolutions de l'ONU, chercher à dialoguer avec les autorités comoriennes à la recherche d'une solution juste et équitable pour la réintégration de l'île comorienne de Mayotte dans l'Union des Comores. Ce dialogue doit être parrainé par l'ONU et l'UA et non un dialogue bilatéral.

Ahmed Thabit, 13 février 2024

HABARI ZA UDUNGA

La pauvreté n'est plus un concept abstrait

Chez nous, dans nos belles îles de la lune, les étrangers de passage ont toujours eu le plus grand mal à comprendre notre propension à tout compliquer, même les choses les plus évidentes. Qu'est-ce qui nous pousse à agir de la sorte ? Pourquoi cette désinvolture face aux problèmes ? Et comme toujours, nous avons tendance à penser que les uns et les autres sont manipulés par quelques mains étrangères.

Même si cette explication n'est pas en soi, dénuée de tout fondement, elle nous limite dans l'analyse de nos faiblesses face à l'adversité. Avouons que l'explication est trop facile et nous permet de nous dédouaner de nos responsabilités propres. Elle nous permet de passer du temps dans les palabres, les analyses de salon, de jouer aux procureurs dans les réseaux sociaux et non à nous interroger sur ce que chacun de nous peut apporter dans l'édification de ce pays que nous disons aimer. Un amour, indescriptible, pour le moment, tant les trahisons que nous lui appor-

tons, font douter d'une quelconque sincérité.

Nous passons les trois quarts de notre temps à imaginer comment nous allons nous mettre les uns et les autres des bâtons dans les roues, comment être dans le confort sans l'effort, comment être riche "brusquement" (utad-jiri wa hafla), au lieu de rassembler nos énergies pour construire un pays où il fera bon vivre, loin de la fureur et de l'injustice qui gouverne le monde. Pour cela, il faudrait cesser de creuser le trou où nous nous sommes mis et imaginer des stratégies de sortie de crise viables c'est à dire à notre portée. Nous devons savoir que la pauvreté n'est plus le concept abstrait des rapports des honorables institutions internationales.

Cette pauvreté qui ne veut pas dire son nom dans les îles de la lune s'infiltrer insidieusement sous les portes de nos villes et villages et cassent les structures familiales même les plus solides. Et c'est elle qui conditionne les comportements des uns et des autres et bouscule les idées généreuses de solidarité et d'entente que l'on croyait éternelles

dans les cœurs de nos communautés. Comme le chante si bien Boul des îles : « Yeka wuhimisa ndrongowo kozo hamba kweli ketso tsongeza wowasaya wa kiri... », (il ne suffit pas d'avoir raison ou d'être dans son droit pour avoir gain de cause). Nous

vivons ces derniers temps un certain nombre de situations ou d'évènements qui nous rappellent étrangement cette chanson qui a été primé en son temps.

Il paraît que : « Il n'est aucun problème humain qui ne puisse trouver de solution, puisque

cette solution existe en nous. Mais, la trouver, la dégager, l'appliquer, exige un effort d'une intensité et d'une fécondité particulière, puisqu'il s'agit d'un effort de conscience ». Alfred Sauvy.

Mmagaza



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Building regional resilience through strengthened meteorological, hydrological and climate services in the Indian Ocean Commission Members states – (Hydromet) » financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

1. Un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e)

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **lundi 19 février 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

JUSTICE

Le directeur de cabinet du ministre des finances arrêté pour détournement de fonds

Il est placé sous mandat de dépôt pour détournement de fonds, faux et usage de faux, favoritisme, conflits d'intérêts entre autres. Le mis en cause était chargé d'acheter des minibus neufs destinés à l'Université des Comores.

Est-ce la fin de l'impunité des cadres de l'administration publique ? Issihaka Himidi, directeur de cabinet du ministre des finances est placé en détention provisoire à la prison de Moroni depuis

hier mardi. Il était arrêté par la gendarmerie lundi, visiblement dans l'après-midi. Le mis en cause est suspecté de détournement de fonds, faux et usage de faux, favoritisme, conflits d'intérêts entre autres.

L'État comorien à travers le ministère des finances avait bénéficié d'un fonds de l'État de Koweït pour l'achat de minibus destinés à l'Université des Comores. Comme l'exige la procédure, le ministère devait lancer un appel d'offres. Mais cela sans compter sur les appétits

financiers inavoués du directeur de cabinet du ministre des finances qui, selon nos informations, a, de manière illégale, attribué le marché à une société détenue par un membre de sa famille. Comme si l'absence de l'appel d'offres ne suffisait pas, il a modifié le statut juridique de ladite société en usant des faux documents selon une source judiciaire.

A l'arrivée desdits minibus qui seraient au nombre de 8, vraisemblablement au mois de novembre 2023 au port de Moroni, le directeur

de cabinet aurait fait signer une attestation de destination au président de l'Université des Comores pour pouvoir bénéficier des exonérations auprès de l'administration douanière. Chose faite. Peu de temps après, M. Himidi est retourné voir le président de l'UDC pour lui faire signer une décharge rédigée en arabe, indiquant qu'il a bel et bien réceptionné les minibus. La fameuse signature ne sera jamais apposée, le président ayant découvert le pot aux roses, qu'il était sur le point de se

faire rouler dans la farine, lui qui n'a jamais vu la couleur des véhicules prétendument réceptionnés.

Cette arrestation étonne plus d'un dans un pays où l'impunité est devenue la règle et la justice l'exception. Est-ce le début de la fin de l'impunité des hauts cadres de l'administration ? Le directeur de cabinet aurait-il pu agir seul, décaisser l'argent sans l'ordre du ministre ? L'avenir nous le dira.

Nassuf Ben Amad

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Les femmes doivent s'épanouir à travers les STEM

La journée internationale de la femme et des filles de science est célébrée annuellement le 11 février. A Moroni, l'espace Comor'Lab invite ce mercredi 14 février, les femmes à partager dans le domaine de STEM à travers la plateforme digi'talk. Une aubaine pour les femmes d'exceller sur le numérique.

Relever certains des plus grands défis du Programme de développement durable à l'horizon 2030 - de l'amélioration de la santé à la lutte contre le changement climatique - dépendra de la mobilisation de tous les talents. Il faut donc que plus de femmes travaillent dans ces domaines. La journée internationale de la femme et des filles de science rappelle que ces dernières jouent un rôle essentiel dans les communautés scientifiques et technologiques et que leur participation doit être renforcée. C'est dans ce contexte que Comor'Lab organise ce mercredi 14 février une séance numérique à l'endroit des

femmes.

« Le digi'talk se fait une fois par mois. Le but de cette plateforme dynamique est de susciter l'innovation et l'inspiration, donner des pistes de résolution rapide des problèmes émergents, développer des relations solides, explorer divers sujets et favoriser une culture d'apprentissage continu au sein de notre communauté », a expliqué Halima Rassoul, la chargée de communication de Comorlab. Bien que les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) soient largement considérés comme essentiels pour les économies nationales, la plupart des pays, quel que soit leur niveau de développement, n'ont pas atteint l'égalité des sexes dans les STEM. Pour ce mois de février, les femmes ont la possibilité d'échanger leurs potentiels des STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) à travers le digi'talk défini comme une plateforme numérique dédiée à la discussion et à l'exposition de solutions numériques.

« C'est un moment de partage, de réseautage et d'apprentissage, où nos invités parlent et discutent des solutions qu'ils apportent à travers les outils numériques. C'est une occasion pour elles d'identifier un problème ou une solution spécifique ensuite faire appel à un expert dans ce domaine. Nous faisons la promotion aux réseaux sociaux et auprès des publics », a-t-elle poursuivi. Il s'agit d'un événement d'une importance capitale car il va contribuer à la résolution des problèmes en favorisant le dialogue, le partage d'opinions et la réflexion sur la manière dont les solutions obtenues peuvent contribuer positivement au développement du pays. Pour rappel, dans le monde entier, il existe depuis des années un écart important entre les sexes dans les STEM. Bien que les femmes aient réalisé d'immenses progrès quant à leur participation dans l'éducation supérieure, elles restent sous-représentées dans ces catégories scientifiques.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Ongoni, un village d'eau sans eau !

La pénurie d'eau s'intensifie ces derniers jours dans le village d'Ongoni Marahani, situé au nord-est d'Anjouan dans la commune de Bambao Mtsanga. De nombreux quartiers peuvent passer des jours voire des semaines sans la moindre goutte d'eau. Une situation qui préoccupe la localité dont plusieurs foyers dépendent de l'ancien réseau d'adduction d'eau.

Face à cette situation, des usagers du village lancent un cri d'alarme sur les difficultés auxquelles est confronté ce village peuplé par des centaines d'habitants. Harithou Namaoune, natif d'Ongoni Marahani montre que cet ancien réseau doit être réhabilité. « Des

canalisations sont là, mais délabrées. C'est un projet évalué à



Rivière-anjouan Tratinga.

presque 60 millions de nos francs », dit-il. Un engagement est pris dans

la communauté pour résoudre dans un délai raisonnable ce problème. Des travaux sont en phase d'études et à l'heure qu'il est, ils ont commencé la collecte des fonds pour que d'ici mars prochain, on arrive à terme.

« La nécessité vitale de cette source mobilise toutes les forces vives pour un retour à la normale dans nos foyers respectifs. L'urgence est de mise et nous devons tous apporter la petite pierre pour l'édifice », poursuit ce responsable du comité villageois. Il faut rappeler que ce calvaire date de plusieurs mois. « Deux à trois réseaux sont hors service, c'est inadmissible. On doit collecter 60 millions selon le bureau d'études, donc une contri-

bution de chaque foyer d'une manière symbolique sera obligatoire. Nous voulons que d'ici mars on commence les travaux pour ce réseau de 3 kilomètres de long, du barrage de Trantringa jusqu'au village », explique-t-il.

Ce qui est à noter, le barrage Trantringa est le fournisseur principal d'eau à la centrale hydraulique d'Ongoni. L'heure est à la concrétisation des promesses électorales, selon plusieurs citoyens interrogés. Un village agricole qui a déjà reçu la visite du Conseiller privé du président Azali. La discussion portait sur la création d'emplois et l'eau, qui est aussi source d'énergie.

Nabil Jaffar



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° COI/HORIZON2030/AO/2024/001

RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE EN COMMUNICATION POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI) EN LIEN AVEC SON PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE 2023-2033

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1982 par la Déclaration de Port-Louis et institutionnalisée en 1984 par l'Accord général de coopération dit « Accord de Victoria ». Ses Etats membres sont l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Son secrétariat général est situé à Ebène (Maurice). L'action de la COI est fixée par son Plan de développement stratégique dont le dernier couvrant la période 2023-2033 a été adopté par le 37^e Conseil des ministres de la COI tenu le 17 mai 2023 à Antananarivo (Madagascar).

La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu un financement de l'Union européenne et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour le "**Recrutement d'un prestataire de service en communication pour l'élaboration de la stratégie de communication de la COI en lien avec son développement stratégique 2023-2033**".

2. Cet appel à manifestation d'intérêt vise à recruter un prestataire de service en communication pour élaborer une stratégie globale de communication et de visibilité de la COI couvrant la période 2023-2028 dont les principales tâches à effectuer sont : (i) Proposer une évaluation succincte de la mise en œuvre de la stratégie de communication 2018-2021 ; (ii) analyser les forces et faiblesses de l'unité de communication de la COI et établir un diagnostic assorti de recommandations ; (iii) conduire des consultations avec les parties prenantes clés pour alimenter une analyse SWOT de la communication institutionnelle et identifier les principaux axes de la stratégie de communication institutionnelle 2023-2028 en phase avec le Plan de développement stratégique ; et (iv) élaborer une stratégie de communication et de visibilité 2023-2028.

3. La Commission de l'océan Indien invite les prestataires spécialisés dans le domaine à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les pres-

tataires intéressés doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

- Lettre de soumission avec une présentation du prestataire
- Qualifications et compétences : (i) Agence de communication enregistrée dans l'un des Etats membres de la COI et opérant depuis au moins 5 ans ; (ii) Justifier d'une expérience avérée et documentée dans l'élaboration de stratégies de communication institutionnelle ; (iii) Expertises internes en communication institutionnelle, communication digitale, graphisme, entre autres ; (iv) l'équipe mobilisée devra inclure, a minima un(e) chef(fe) d'équipe et un(e) chargé(e) de communication / de projet ; (vi) ce binôme pourra être appuyé, en tant que de besoin et selon la proposition technique du prestataire, par d'autres compétences, notamment en graphisme

4. Les prestataires peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée cidessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes **au plus tard le 28 février 2024 à 16h00 (heure de Maurice) avec la mention « Recrutement d'un prestataire de service en communication pour l'élaboration de la stratégie de communication de la COI en lien avec son Plan de développement stratégique 2023-2033 -COI/HORIZON2030/AO/2024/001 »**

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3^{ème} étage, Institute Road, Ebène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; communication@coi-ioc.org
Ile Maurice, le 14 février 2024

Ile Maurice, le 14 février 2024



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination du Projet (UCP), un expert en suivi évaluation.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfatee@yahoo.fr Cc : infospaesc@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://sonelecco-mores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 07 février 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 27 février 2024 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

L'expert en suivi évaluation de l'UCP devra :

(a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins (Bac + 4 années) dans les domaines d'éducation suivante : **Statistiques, informatique, Gestion de Projet, ou autres domaines connexes ;**

(b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum dans le domaine du suivi-évaluation des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'au-

tres partenaires ;

(c) Avoir des connaissances en techniques de gestion de projets en général et de suivi-évaluation en particulier; en système informatique de suivi-évaluation et la définition d'indicateurs ;

(d) Avoir des connaissances des Procédures et exigences de la Banque Mondiale en Matière de Suivi Évaluation ;

(e) Avoir une bonne communication écrite et orale ;

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des

diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au **Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni**

4. CONDITIONS D'EMPLOI

• L'expert en suivi évaluation sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

• L'expert en suivi évaluation est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

BOXE ANGLAISE

COMBOXE, une compétition pour détecter les meilleurs

Considérée comme la cinquième île, la ville de Marseille accueillera un Gala de Boxe international le 03 mars prochain. Une compétition de boxe réunissant les meilleurs boxeurs d'origine comorienne de la diaspora. Ça sera l'occasion pour la Fédération Comorienne de Boxe de faire une détection en vue du championnat d'Afrique que les Comores vont accueillir au mois de septembre prochain.

Nous savons que depuis l'élection en juillet 2022 de Mohamed Abdou Mbechezi à la tête de la boxe comorienne, cette discipline qui était autrefois étincelante mais qui a traversé des heures difficiles, est en train de renaître de ses cendres. Pour la première fois, les Comores vont accueillir un championnat d'Afrique de boxe au mois de septembre. C'est donc dans cette perspective que la FCB organisera début mars un Gala qui réunira les meilleurs puncheurs de la diaspora à Marseille. « Dans le cadre de ses préparatifs du championnat d'Afrique de la zone 4 aux Comores,



en septembre prochain, la Fédération Comorienne de Boxe organise un Gala de boxe international "COMBOXE", à Marseille le 3 mars pro-

chain » lit-on dans une publication de ladite fédération.

Avant cette date, la FCB a tenu plusieurs réunions préparatoires

pour ficeler les derniers réglages et ceci avec son sponsor officiel, la société de téléphonie Telma Comores. « Ce vendredi avec la

direction générale de la société, nous avons réglé les derniers détails de ce grand rendez-vous de boxe d'une dizaine de boxeurs comoriens évoluant en France contre une dizaine de boxeurs licenciés dans le Comité régional de Boxe de PACA. » Durant ce passage dans la capitale phocéenne qui concentre une forte population d'origine comorienne, Telma Comores va en profiter pour lancer des nouveaux produits. « Ça sera aussi l'occasion pour notre sponsor officiel de lancer son nouveau produit de mobile banking (transfert d'argent France vers Comores). »

La FCB a aussi tenu à rendre un vibrant hommage à Mr Farid Ahamada qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ce rendez-vous. « Un projet qui n'aurait pas pu se concevoir sans l'aide précieuse de notre futur sélectionneur national Mr Farid Ahamada qui a pu impliquer une légende française de la boxe, Mr Louis Lavaly, la Mairie du 13/14, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et plusieurs sponsors » conclut la FCB.

Imtiyaz



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

Financement de la BM : Crédit-65290 ; Don No. D549-KM

Référence : 2023-025-ETUDES-ALEAS-UGP-PRPKR

Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque

« SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR RECRUTEMENT D'UNE (DE) SOCIÉTÉ(S) POUR PRODUIRE UN MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN NATIONAL, UN ENSEMBLE DE CARTES MULTIRISQUES ET UNE ÉTUDE DES RISQUES, Y COMPRIS LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR L'UNION DES COMORES. »

Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter un CABINET pour appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à produire un modèle numérique de terrain national, un ensemble de cartes multirisques et une étude des risques, y compris les effets du changement climatique pour l'Union des Comores.

1. Les Objectifs de la mission :

Compte tenu du contexte décrit ci-dessus et des objectifs stratégiques du Projet Post-Kenneth de la Banque Mondiale et d'autres projets en cours et/ou prévus pour l'Union des Comores, les principaux objectifs de la mission décrits sont les suivants :

- * Produire des cartes Multi-Aléas modernes et détaillées pour chaque île de l'Union des Comores, pour le climat actuel et deux projections futures, afin qu'elles soient utilisées et utiles pendant plusieurs années aux niveaux national, insulaire et municipal, par le gouvernement et par les organisations (inter)nationales travaillant avec le gouvernement ;

- * Réaliser une étude nationale actualisée des Risques pour l'Union des Comores, en calculant le nombre de personnes affectées, les dommages directs aux infrastructures pour un ensemble complet de biens (publics et privés) et les pertes indirectes pour au moins les trois principaux secteurs d'activité économique, agrégés au niveau du sous-district, pour le climat actuel et deux projections futures ;

- * Produire un MNE actualisé, précis et à haute réso-

lution pour les trois îles de l'Union des Comores, ce qui est indispensable pour cet exercice de cartographie des aléas, mais aussi pour d'autres utilisations par le gouvernement comorien et ses partenaires ;

- * Contribuer au renforcement des capacités des acteurs nationaux impliqués dans l'évaluation des aléas et des risques naturels Les requis à l'élaboration de PAR des infrastructures côtières

3. Profil et composition du personnel du Consultant

Pour cette étude, le Gouvernement est à la recherche d'un bureau d'études avec 10 ans d'expérience dans les domaines suivants : (i) évaluation, modélisation et cartographie des risques naturels, hydrométéorologiques et géologiques en prenant en compte les impacts du changement climatique, (ii) évaluation des besoins post-catastrophes, (iii) développement et maintenance de base de données géo référencées, (iv) utilisation de drones et analyse d'images (v) le renforcement de capacités de structures nationales.

Toutefois, l'UGP tient à souligner que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune objection de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation doit être rédigé en Français. L'UGP se réserve également le droit d'annuler la procédure de constitution de liste restreinte et de rejeter tous les dossiers de candidature à tout moment, sans pour autant encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis des cabinets postulants. Durant l'évaluation des dossiers, l'UGP se réserve le droit de demander aux cabinets postulants des éclaircisse-

ments et des informations complémentaires sur les renseignements fournis dans les dossiers de candidature.

4. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) et conformément aux procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) (version de novembre 2020).

5. Dépôt de la manifestation d'intérêt

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en présentiel (1 Original, 2 copies et 1 copie en clé USB) du Lundi au Vendredi de 08 heures 30 à 15 heures 30 avec la mention « Candidature au poste d'UN CABINET POUR PRODUIRE UN MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN NATIONAL, UN ENSEMBLE DE CARTES MULTIRISQUES ET UNE ÉTUDE DES RISQUES, Y COMPRIS LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR L'UNION DES COMORES » à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 Février 2024 à 14h00.

Unité de Gestion du Projet (UGP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, Moroni, Union des Comores, Rue corniche Sis à Ex-projet PALU, Bat.DGEAT 2eme étage BP 12 Moroni, Téléphone : + 269 733 22 73

Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée ci-dessus.



MUSIQUE

“Hama Tsi Megneha”, entre Buzz et Polémiques

Plus de 100k vues sur Youtube en si peu de temps et autant de polémiques autour, le nouveau single de KM Boy'Z et LeG Arzam fait le buzz. Depuis l'annonce de sa sortie, le nouveau morceau suscite plus de critiques (positives et négatives) mais sur le fait, nombreux sont ceux qui challengent dessus sur TikTok.

Sorti depuis vendredi dernier, le morceau “Hama Tsi Megneha” du duo KM Boy'Z et LeG Arzam anime la toile entre buzz et polémiques. Si cinq jours après la sortie du clip officiel, ce hit a fait plus de 100k vues sur Youtube et derrière, il suscite des controverses. Nombreux sont ceux qui se défourent sur les auteurs de “Huni Wahi (tu m'as eu)”. Certains s'attaquent aux propos et d'autres dénoncent l'instru qui ne serait pas, selon eux, « original ». Malgré cela, le single est la tendance du moment car de plus en plus de jeunes et femmes s'ouvrent au challenge sur TikTok.

Malgré la vidéo du rappeur Titi Lefourbe à l'origine de la polémique, “Hama Tsi Megneha” fait son bonhomme de chemin. Sur son compte Facebook, la légende Abderemane Cheikh Aka Cheikh Mc a donné son avis et tente de ramener certains à la raison. « Les gars ! Arrêtez de sciencer sur les sons des gens. Le seul juge dans la musique c'est le public et le score nous dit que ça fonctionne plutôt bien. Certains se croient sur les sièges rouges de The Voice », lit-on sur son mur. Un message qui veut tout dire surtout face à ceux

qui prétendent que les jeunes artistes font la promotion de la consommation de l'alcool et de la délinquance juvénile.

D'un autre débat autour de la prod, le rappeur originaire de Hahaya a fait savoir qu'il s'agit d'un instrumental de Face B. « une ignorance » qui a suscité la réaction de plusieurs artistes. Sur la toile, le patron de la maison Interface fait une petite histoire de rappel sur l'origine de la Face A et la Face B. « Le terme Face B vient du fait qu'à une certaine époque les singles et les mixes qui sortaient en vinyl avec la chanson sur la Face A et du disque et l'instrumental sur la Face B tout simplement », explique Aboubacar Tourqui Aka AST.

Dans une autre intervention avec de l'humour faite par le Rappeur Awax, ce dernier rappelle que sa discographie est essentiellement faite de prods type beat. « Sans les instrus d'internet, je n'aurais pas produit autant de projets surtout mes premiers », a-t-il écrit. Et si autour des polémiques (sociales et musicales) provoquées par ce morceau considéré comme « le tube de l'été » par nombreux auditeurs, se cachait une autre histoire ? Pour certains, il s'agit d'une tension intergénérationnelles. « Titi a voulu faire la star et la nouvelle génération l'a montré que les temps sont révolus », nous confie Jam's un fan de Arzam. Ainsi soit-il, car la musique urbaine, étant un mouvement de passionnés, doit susciter de la concurrence et ainsi plaire à un large public.

A.O.






APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Titre :	Pré qualification des prestataires de services financiers (PSF) à l'usage du Croissant Rouge Comorien (CReCo) et de ses partenaires du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
Numéro de référence :	AMI-DEVE CONSULT - CReCo - 001
Date de publication	12 février 2024
Date de clôture :	24 mars 2024
Adresse à laquelle envoyer la réponse à l'AMI :	ami@cr-comores.org

Le Croissant Rouge Comorien invite les prestataires de services financiers opérant à L'Union des Comores à présenter une déclaration d'intérêt pour la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires à destination de ses bénéficiaires, dans le cadre de ses interventions.

Les prestataires de services financiers qui auront manifesté leur intérêt verront leurs dossiers minutieusement étudiés et vérifiés afin de les inclure, le cas échéant et sous réserve d'avoir fourni les preuves suffisantes, dans un vivier de prestataires qui seront par la suite, selon les besoins du Croissant Rouge Comorien ou de ses partenaires du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, invités à soumissionner à des Appels d'Offres ponctuels.

Etape 1 : Téléchargement du dossier
Deux possibilités vous sont proposer pour retirer le dossier :

- **Option 1 (à privilégier) :** En ligne en suivant le lien : <https://form.jotform.com/233532847061051>
- **Accès direct en flashant le QR Code ci-dessous :**



Option 2 (si vous avez des problèmes avec l'option 1) : Par courriel en contactant l'adresse suivante : ami@cr-comores.org

Etape 2 : Soumission du dossier
Le dossier complet (questionnaire rempli et signé + pièces justificatives) doit être envoyé uniquement par voie électronique et en un seul envoi à l'adresse suivante : ami@cr-comores.org

Date limite de soumission du dossier : Dimanche 24 mars 2024 à 23h00 (heure des Comores)

Les courriels devront comporter la mention : **AMI-DEVE CONSULT - CReCo - 001**.
Les offres reçues après la date et heure indiquées ci-dessus ne seront pas prises en considération.

Questions : Pour toute information supplémentaire, veuillez-vous adresser par courriel à l'adresse suivante : ami@cr-comores.org



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

03 Chaanban 1445

Prières aux heures officielles Du 10 au 15 Février 2024

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : **04h 53mn**

Dhouhr : **12h 25mn**

Ansr : **15h 52mn**

Maghrib: **18h 40mn**

Incha: **19h 54mn**

